

Lac Saint-Pierre: la pêche blanche amorcée

MATTHIEU MAX-GESSLER



Quelques cabanes de pêche ont déjà été installées sur le lac Saint-Pierre, à Louiseville. – Olivier Croteau

LOUISEVILLE — Les premiers amateurs de pêche blanche ont mis les pieds sur la glace du lac Saint-Pierre, la semaine dernière, alors que la saison s’amorçait dans les pourvoiries de la région. Malgré les contrecoups du moratoire sur la pêche à la perchaude et de l’interdiction de pêcher à l’aide d’appâts vivants, les passionnés de ce type de pêche tout comme les amateurs sont toujours au rendez-vous, selon les pourvoyeurs.

À la pourvoirie Domaine du lac Saint-Pierre, à Louiseville, la saison débute tranquillement. Pour le moment, une douzaine de cabanes, dont trois seulement pour la location, sont installées sur la glace. Les responsables de la pourvoirie toutefois n’osent laisser aucun véhicule

autre que les motoneiges et les VTT s'aventurer sur le lac, jugeant la glace encore trop fragile.

«Plus ça va, plus Dame Nature nous complique les choses en début de saison, explique Steve Blanchette, gérant de la pourvoirie. Ça a été difficile de faire épaissir la glace, puisque ça nous prend plusieurs nuits à -20. Jusqu'à maintenant, on n'a pas eu de séquences de grand froid, mais avec les journées qui s'en viennent, ça devrait aider.»

Les pluies diluviennes qui sont tombées sur la région à la fin décembre n'ont pas aidé non plus, selon M. Blanchette, qui doit également composer avec les vagues causées par la circulation maritime sur le lac Saint-Pierre. Toutefois, la saison de pêche ne commence pas vraiment en retard, selon lui. «On est pas mal dans les dates habituelles, confirme-t-il. On va pouvoir pêcher jusqu'à la mi ou fin février.»

En plus des chalets appartenant à des particuliers, la pourvoirie accueille de plus en plus de gens venant pêcher avec leur propre équipement et qui s'installent dans des tentes pliables. «Ça leur permet d'être plus mobiles, ils peuvent changer de place si l'endroit qu'ils ont choisi ne marche pas bien», explique M. Blanchette.

Deuxième saison sans appâts vivants

Les pourvoyeurs doivent également composer avec une nouvelle réalité imposée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Depuis le 1er avril 2017, il est interdit d'utiliser des poissons vivants comme appâts pour la pêche blanche, ce qui a demandé une certaine adaptation.

«Il y a un gros travail d'éducation et d'encadrement à faire, concède M. Blanchette. Ça demande un ajustement dans l'approche de pêche, mais ce n'est pas trop pire. La touche est plus subtile, vu que l'appât ne bouge pas, alors il faut être plus alerte à ses lignes.»

Ce travail d'éducation, la pourvoirie Roger Gladu, à Saint-Ignace-de-Loyola, le mène auprès des touristes et amateurs qui viennent taquiner le brochet et le doré sur le lac Saint-Pierre. Le propriétaire de la pourvoirie, qui gère entre 200 et 250 cabanes, dont 60 destinées à la location, a mis sur pied une équipe chargée de conseiller les pêcheurs sur la manière de pêcher avec des appâts morts.

«On a des gens qui s'occupent de ça sept jours par semaine, indique Roger Gladu, propriétaire de la pourvoirie. Je ne peux pas dire que ça (la nouvelle réglementation) m'a affecté, je loue autant de cabanes qu'avant.»



Les pourvoiries de la région doivent composer avec le moratoire sur la pêche à la perchaude et l'interdiction d'utiliser des poissons vivants comme appâts.

OLIVIER CROTEAU

Les effets du moratoire

Cette réglementation s'ajoute au moratoire sur la perchaude, en vigueur depuis 2012 et qui le restera au moins jusqu'en 2023, qui a porté un dur coup aux pourvoyeurs de la région, dont plusieurs ont même fermé boutique. Pour le Domaine du lac Saint-Pierre, c'est d'ailleurs bien plus le moratoire que l'interdiction d'utiliser des poissons vivants comme appâts qui nuit aux affaires.

«La pêche à la perchaude amenait une très grande clientèle, souligne Steve Blanchette. Quand la nouvelle administration a repris la pourvoirie, il y a quatre ans, on est repartis de zéro et on est loin de ce que ça a déjà été dans le passé.»

leNouvelliste

Le gérant du Domaine du lac Saint-Pierre comprend toutefois la nécessité d'attendre que la population de perchaude remonte. «On serait heureux que la perchaude revienne, mais pas à n'importe quel prix, soutient-il. Si on rouvre la pêche et que la perchaude ne s'est pas rétablie, on va juste piger dans le sac jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus.»

Pour sa part, Roger Gladu semble continuer à tirer son épingle du jeu malgré le moratoire. Il se dit lui aussi prêt à attendre le temps qu'il faudra pour que la perchaude se rétablisse dans le lac Saint-Pierre. «Si ça (le moratoire) aide... je pense que c'est important d'en garder pour plus tard, croit-il. Si on a un problème avec une de nos ressources, il faut faire quelque chose avant que ce soit trop tard!»

Claude Desaulniers, propriétaire du Centre de Chasse et Pêche qui Mauricie, à Louiseville, est moins conciliant face aux restrictions que subit la pêche blanche depuis plusieurs années. Alors que dans le passé, il affirme avoir eu jusqu'à 200 cabanes de pêche sur le lac, il n'en a pour le moment installé que trois cette année.

«Pêcher avec des menés morts, ça a coupé de 60 % ma clientèle, déplore-t-il. C'est détruit, la pêche blanche, surtout depuis qu'ils ont remis le moratoire pour un autre cinq ans!»

M. Desaulniers a toutefois espoir que l'arrivée d'un nouveau parti au pouvoir à Québec pourra changer la donne.